

Réf: Dossier 208131

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ALJO AUTO MOBILE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN COMMUNE DE
YOPOUGON QUARTIER AGBAYATE lot: 1002, ilot: 110,
VILLA: 1, Lot 1002, Ilot 110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALJO AUTO MOBILE »

Objet : Maintenance Et Entretien Des Véhicules
Automobiles

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER AGBAYATE lot: 1002, ilot: 110, VILLA: 1, Lot 1002, Ilot 110

Dirigeant(s) M ABALE JOEL LANDRY (COGÉRANT), M ALEXANDRINO LIVRAMENTO BRITO (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02468 du 28/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32468/GTCA/RC/2023 du 28/04/2023

